Compte rendu de la réunion de la commission d'éthique de l'UPM©
Mardi 15 janvier 2013

Présents: Laurence COMMINETTE, Jean-François DESSAMBRE, Philippe DONNEAUX, Stéphane DOR, Philippe GILLAIN et Jean-Claude MASSART.
Excusé: Michel DEFOUR, Christine DONJEAN et Lionel GRAINDORGE.

Le président de cette commission nous fait part de son inquiétude et de sa déception par rapport aux attentes et aux projets abordés au début de nos réunions. La lettre du cabinet DEHIN avec ses réponses à nos questions posées au sujet de la problématique des projets gratuits a eu le don de refroidir nos ardeurs bénévoles. Un an de travaux en une demi-douzaine de réunions, cela semble beaucoup de temps (perdu) pour les résultats obtenus.

PHG n'est pas de cet avis, il faut relativiser. Pour arriver chez DEHIN, il a fallu préparer consciencieusement la matière et cerner les différentes questions à poser pour rentabiliser au maximum cette démarche. Différents acteurs de cette commission ont produit des remarques pertinentes à ce sujet. Il serait dommage qu'elles tombent dans l'oubli. Maintenant que nous savons que la législation européenne contrecarre quelque peu nos attentes, nous pouvons nous concentrer à l'élaboration de recommandations à proposer aux membres. Sous le label « l'UPMC recommande… », chaque membre pourra ou non en accepter les termes en fonction de sa situation économique ou relationnelle avec le commanditaire. S'il marque son désaccord, il ne pourra porter plainte contre l'Union professionnelle tout au plus démissionner ou être démissionné en cas de revendications « musclées » contre l'UPMC.
PHG se propose de rédiger une note (plus réjouissante que notre « démotivation ») à présenter à l'AG de l'UPMC comme bilan de cette commission. Résumé de l'année écoulée et renvois aux notes établies par Laurence et Michel (avec l'approbation de ce dernier du fait qu'il avait manifesté un caractère confidentiel à propos de ses écrits).

Pour se faire, Jean-François et Jean-Claude proposent la rédaction d'un « Guide des bonnes pratiques » sous forme de deux colonnes : la première, ce qui est demandé et la seconde en vis-à-vis, ce que l'UPMC recommande à ce sujet.

Pour Jean-Claude, il faut rassembler les différents appels d'offres auxquels nous sommes confrontés et en synthétiser les problèmes qu'ils nous posent.

Si comme le pensent certains, nous tournons en rond, pour Laurence, ce travail fût très intéressant et en phase avec l'actualité et la transformation des métiers de la communication. Elle propose de prendre en charge avec l'aide de Jean-François la rédaction du tableau synoptique « Guide des bonnes pratiques de l'UPMC ».

PHG nous faire part de réflexions de quelques membres qui s'étonnent que cette commission est fortement orientée « graphiste ». Pourquoi ne pas étendre nos travaux à d'autres professions de la communication. Oui, entièrement d'accord mais faites-nous part de vos interrogations, de vos problèmes et nous les étudierons.
C'est vrai surenchéri Laurence mais seuls les graphistes se sont mouillés au sein de cette commission et ils représentent aussi les petits indépendants qui doivent gérer toutes leurs démarches administratives de A à Z.

Pour répondre à cela, Jean-François propose la mise sur pied d'un MidiCom ou plateforme d'échange entre les membres au sujet des marchés publics et d'autres thèmes à définir afin de confronter les différentes expériences de chacun dans ces matières.
Laurence suggère aussi d'approcher Martine VAN ZUYLEN, fraîchement retraitée de l'Opéra Royal de Wallonie, pour faire partie de cette commission. Sa longue carrière et son expérience nous seraient certainement très utiles.

Veuillez noter que la prochaine réunion de la commission d'éthique vous sera communiquée après la réunion du CA de ce mercredi 6 février2013.